



BENOR

CERTIFICAT BENOR n°

22/34/004



délivré sur base des dispositions du Règlement d'Application pour la certification BENOR des ciments TRA 600 à la société

**Portland Zementwerk Wittekind Hugo Miebach Söhne KG**  
**Postfach 11 06**  
**D-59592 Erwitte**

pour le ciment avec la désignation suivante

**CEM II/A-LL 42,5 N CE BENOR**

fabriqué dans son unité de production

**Erwitte**  
**Hüchtchenweg 1**  
**D-59597 Erwitte**  
**n° BENOR 34**

en conformité avec les prescriptions techniques PTV 603 et  
les normes belges applicables NBN B 12-108:2015, NBN B 12-109:2015 et NBN B 12-110:2002

Par la délivrance de ce certificat, BE-CERT déclare que, sur base d'un contrôle externe régulier de l'autocontrôle industriel et au moyen d'essais de contrôle dans un laboratoire externe, une confiance suffisante peut être accordée aux mesures prises par le titulaire du certificat pour garantir la conformité avec les prescriptions techniques et les normes belges applicables NBN B 12-108:2015, NBN B 12-109:2015 et NBN B 12-110:2002.

L'aptitude spécifique à l'emploi du ciment déclarée par le producteur est :

Classe(s) d'exposition:

**Alle klassen / Toute classe**

Classe(s) d'environnement - Béton non armé:

**Alle klassen / Toute classe**

Classe(s) d'environnement - Béton armé et précontraint:

**Alle klassen / Toute classe**

Valeur maximale de la teneur en  $\text{Na}_2\text{O}$ -équivalent déclarée:

**Non déclaré / Niet verklaard**

La fiche technique BENOR avec la description précise des caractéristiques du ciment est disponible auprès du producteur.

Sur base de l'attribution et du maintien du certificat, BE-CERT octroie au titulaire du certificat le droit d'utiliser la marque BENOR. La preuve de la livraison d'un produit sous la marque BENOR est fournie par une identification appropriée sur le bon de livraison et, le cas échéant, sur l'emballage. L'utilisation de la marque BENOR ne dispense en aucun cas le titulaire du certificat de ses responsabilités relatives au produit livré.

**Le certificat est valable jusqu'au 31/01/2023. La validité de ce certificat peut être vérifiée sur le site internet <https://extranet.be-cert.be>.**

Délivré à Bruxelles, le 12/01/2022

ir. C. Ladang  
Directeur

La marque BENOR est une marque collective déposée, propriété du Bureau de Normalisation (NBN). La certification BENOR est un système volontaire élaboré sur base d'un consensus entre parties intéressées.

asbl BE-CERT vzw - Av. Jules Bordetlaan, 11 - Bruxelles B-1140 Brussel - T: +32 (0)2 234 6760 - [certificement@be-cert.be](mailto:certificement@be-cert.be) - [www.be-cert.be](http://www.be-cert.be)  
TVA/BTW: BE 0537.294.282 - RPM Bruxelles / RPR Brussel - CBC: BE13 7320 3136 8639 - BIC: CREGBEBB

Downloaded on 20/01/2022 11:19:44